



# LA SOPFEU, C'EST UNE GRANDE ÉQUIPE

*Le saviez-vous?*



En plus de compter sur ses employés réguliers et saisonniers, la SOPFEU mise aussi sur du personnel d'appoint. Il englobe les pompiers municipaux, la main-d'oeuvre auxiliaire ainsi que le personnel des compagnies membres.

## Le personnel régulier

Plus de 160 employés dédiés à la gestion des ressources humaines, à la planification et au développement dans des domaines essentiels à l'organisation, comme les opérations terrestres et aériennes, la formation, la santé-sécurité, l'information, la météo, les télécommunications, l'informatique et l'administration.



## Le personnel saisonnier

Les quelque 285 employés saisonniers occupent majoritairement la fonction de pompier forestier. C'est la SOPFEU qui les forme au combat des incendies de forêt. Sur les brasiers d'envergure, ils sont appelés à superviser du personnel d'appoint. Leur période d'emploi varie selon l'ancienneté et s'étend, pour la plupart, de mai à septembre.



## Le personnel d'appoint

Le personnel d'appoint ne travaille pas pour la SOPFEU sur une base régulière. Lorsque le danger d'incendie oscille de bas à modéré, le personnel d'appoint est rarement requis. À l'opposé, lors d'une saison intense, cette catégorie de travailleurs est grandement sollicitée.

### Pompiers municipaux

Afin d'assurer une intervention rapide en zones rurales et périurbaines, les corps de pompiers municipaux sont souvent dépêchés comme premiers intervenants sur des incendies de forêt. Au printemps, ils interviennent très fréquemment sur des feux d'herbe et de broussailles menaçant de s'étendre aux boisés environnants.

### Main-d'oeuvre auxiliaire (MOA)

Afin de faire face aux situations intenses, la SOPFEU assure la formation d'environ 600 individus à l'échelle provinciale. Ils travaillent au combat des incendies de forêt sur une base ponctuelle et agissent principalement à titre de combattants qualifiés. Une entente est conclue avec ces organismes qui s'engagent à rendre disponibles leurs travailleurs formés par la SOPFEU, à la demande de celle-ci.

### Compagnies membres

Les membres de la SOPFEU, surtout des compagnies forestières, comptent dans leur rang des employés formés au combat des incendies. Ceux-ci peuvent effectuer de façon sécuritaire une première intervention sur un incendie de petite superficie, dans leurs aires d'opération.

En plus du personnel régulier, saisonnier et d'appoint, la SOPFEU nourrit des liens soutenus avec de multiples collaborateurs. Pensons notamment aux médias et aux établissements de plein air (zecs, pourvoiries, parcs et réserves fauniques) pour la diffusion du danger d'incendie, d'appels à la prudence et de mesures préventives; aux compagnies aériennes pour le signalement de fumées suspectes ou encore aux divers organismes gouvernementaux impliqués dans la gestion de crise, déployée lors d'un incendie de forêt majeur.

***La SOPFEU, c'est une grande équipe. Le saviez-vous?***